

Examen des Groupes intergouvernementaux sur les produits du CP

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction	1 – 4
II. Attentes des pays membres	5 – 8
III. Évolution des Groupes	9 – 33
IV. Pertinence des GIG par rapport à :	
<i>Les attentes des pays membres</i>	34 - 68
<i>La transparence des marchés</i>	36 – 48
<i>La volatilité des marchés</i>	49 - 52
<i>La libéralisation du commerce et l'accès aux marchés</i>	53 – 62
<i>L'expansion des marchés et la participation des petits exploitants</i>	63 – 66
<i>Les activités de développement</i>	67 – 68
V. Organisation actuelle des travaux	69 – 82
<i>Dépenses liées aux sessions des GIG</i>	69 – 70
<i>Mode de fonctionnement général</i>	71 – 72
<i>Couverture des GIG</i>	73 – 75
<i>Participation aux sessions des GIG</i>	76 – 82
VI. Approches pour améliorer la pertinence des GIG	83 – 104
<i>Organisation des travaux</i>	87 – 100
<i>Rôle fondamental des GIG</i>	101 - 104

Examen des Groupes intergouvernementaux sur les produits du CP

I. Introduction

1. Le Comité des produits (CP) lors de sa soixante huitième Session (14-16 juin 2010) a examiné son rôle et l'organisation de ses travaux ainsi que ceux de ses Groupes intergouvernementaux sur les produits, à la lumière des recommandations de l'EEI et des discussions en cours au sein du Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation. Afin de faciliter un examen détaillé des rôles et des modalités de travail du CP et de ses Groupes intergouvernementaux (GIG), le Comité a décidé de créer un groupe de travail à composition non limitée, dont le noyau serait composé de deux membres par région et dont les travaux seraient dirigés par le Président du CP.
2. Le Groupe de travail à composition non limitée sur la réforme du Comité des produits (OEWG-CCP) s'est réuni pour la première fois le 13 décembre 2010. Lors de la réunion, la nécessité d'examiner les rôles et les modalités de travail du CP et de ses organes subsidiaires a été réaffirmée, afin de s'assurer de leur pertinence à la lumière de l'évolution des marchés des matières premières et en particulier en raison des préoccupations croissantes concernant la volatilité des prix. Dans le cadre de cette tâche, l'importance de prendre en considération les rôles et les fonctions des autres organisations liées à des produits de base tels que le Fonds commun pour les produits de base (FCP) et des organisations spécialisées dans les produits agricoles, a été soulignée.
3. Le OEWG-CCP a convenu, notamment, que le Secrétariat devait entreprendre un examen détaillé des GIG. Cet examen devait examiner, entre autres, l'utilité des divers GIG, les possibilités de participation, de fréquentation et de représentativité du secteur privé, ainsi que d'éventuelles fusions entre GIG voire leur suppression.
4. Le présent document fournit une analyse du rôle et du fonctionnement actuels des Groupes intergouvernementaux par rapport aux attentes des pays membres, résumées dans la section II. Pour mieux comprendre les fonctions actuelles des GIG, il est utile d'avoir une vision des changements qui ont eu lieu au cours du temps et des facteurs responsables de ces évolutions (section III).¹ La pertinence actuelle des GIG par rapport aux attentes des pays membres est analysée dans la section IV, tandis que les modalités de travail en vigueur au sein des Groupes intergouvernementaux sont décrites dans la section V, qui traite également de la couverture des produits et de la participation aux GIG. Enfin la section VI présente les principaux enjeux identifiés par le OEWG-CCP ainsi que d'autres questions qui peuvent présenter un intérêt pour le groupe de travail.

¹ La relation entre le FCP et les GIG est examinée dans les sections III et IV. Cependant, le rôle et le fonctionnement des organisations non-FAO spécialisées dans les produits agricoles, dépassent le cadre de cette étude

II. Attentes des pays membres

5. Afin de s'assurer que les GIG restent pertinents, ce qui semble être l'objectif primordial des pays membres lors de cet exercice d'analyse, il est nécessaire de comprendre leurs attentes concernant le rôle des Groupes compte tenu des évolutions sur les marchés des produits agricoles et de se demander s'ils peuvent y répondre, et si c'est le cas, d'examiner dans quelle mesure.
6. En général, comme en témoignent les conclusions, les recommandations et les priorités de travail de divers organes intergouvernementaux, y compris le CP, les GIG et la première réunion du OEWG-CCP, les besoins des pays membres peuvent être classés (pas nécessairement dans l'ordre d'importance) comme suit :
 - i) Maintenir ou améliorer la transparence des marchés à court et à long terme ;
 - ii) Analyser la volatilité des marchés en vue d'explorer des systèmes réalisables, axés sur les marchés pour gérer les chocs des prix mondiaux et atténuer leurs effets néfastes sur les producteurs et les consommateurs, en particulier dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables ;
 - iii) Encourager la libéralisation des échanges et améliorer l'accès aux marchés ;
 - iv) Favoriser l'expansion des marchés et la diversification des exportations et améliorer la participation des petits exploitants dans la chaîne de valeur ;
 - v) Accroître les investissements dans l'agriculture des pays en développement ;
 - vi) Encourager l'adoption de nouvelles technologies pour réduire les coûts, améliorer la qualité, atténuer les effets négatifs sur l'environnement et lutter contre les parasites et les maladies.
7. Il existe parmi les pays membres un assez large consensus concernant les questions qui doivent être abordées en priorité, mais la meilleure manière de les traiter n'est pas toujours claire. Les débats concernant les modalités pour améliorer l'efficacité des GIG ont souvent été relayés au second plan en raison des efforts nécessaires pour limiter les dépenses budgétaires.
8. Bien qu'un équilibre entre les ressources disponibles et les besoins des programmes soit nécessaire, les contraintes budgétaires ont eu tendance à prendre le dessus. Dans plusieurs cas, la réduction des activités des groupes a renforcé les incertitudes concernant leur utilité et leur pertinence, entraînant un déclin de leurs programmes. En considérant le niveau actuel des ressources et l'organisation des travaux en vigueur, il est légitime de se demander si les résultats obtenus sont justifiés, tant du point de vue budgétaire que de celui de la réalisation du programme. L'analyse qui suit tentera de répondre à ces questions, en gardant à l'esprit avant tout les besoins fondamentaux et les exigences opérationnelles des pays membres.

III. Évolution des groupes

9. Afin de mieux comprendre la capacité d'adaptation des groupes intergouvernementaux sur les produits aux évolutions des conditions de marché et aux priorités des pays membres, la section suivante présente un aperçu de leur évolution. Cet aperçu met en évidence le fait que les pays membres ont généralement été capables d'adapter leurs Groupes pour répondre aux principales préoccupations des marchés des produits agricoles.
10. Les groupes intergouvernementaux du CP ont une longue histoire et tradition – qui s'étendent sur plus d'un demi-siècle - en matière de coopération internationale et de recherche de consensus concernant les questions relatives aux marchés des produits. Plus important encore, leurs fonctions ont été adaptées, au fil du temps, aux changements majeurs intervenus sur les marchés internationaux des produits et à l'évolution des perceptions de la communauté internationale concernant les politiques en matière de produits les plus appropriées pour s'attaquer aux principaux problèmes liés aux marchés et au commerce.
11. Certains indices donnent à penser que les GIG pourraient entrer dans une nouvelle phase, la quatrième dans leur longue histoire, pour relever les défis posés dans le cadre actuel de la coopération internationale par les questions liées au commerce des produits agricoles. Les phases décrites ci-dessous ne doivent pas être considérées seulement sous un aspect chronologique, elles sont le reflet de l'évolution des priorités des Groupes, évolution qui a influencé leurs rôles et l'organisation de leurs travaux.
12. La **première phase**, qui coïncide avec une période où les gouvernements adoptaient un comportement plus interventionniste sur les marchés, concernait principalement la régulation de l'offre et la stabilisation des prix. À partir du début des années cinquante, et pendant près de trois décennies, les politiques agricoles internationales ont été axées sur des accords sur les produits de base incluant des dispositions économiques. L'accent mis sur les accords sur les produits agricoles, qui est évident dans la Constitution de la FAO², s'est traduit par la création de onze groupes intergouvernementaux sur les produits au sein de la FAO entre 1955 et 1985.
13. Les GIG créés au cours de cette période ont été les suivants : Riz (1955), Cacao (1956), Céréales (1957), Agrumes (1959), Jute, Kénaf et Fibres apparentées (1963), Graines oléagineuses et matières grasses (1965), Bananes (1965), Fibres dures (1966), Vin et

² L'article I, paragraphe 2 f) de la Constitution de la FAO prévoit que parmi les actions à mener par l'Organisation, celle-ci doit encourager et recommander toute action de caractère national et international intéressant « l'adoption d'une politique internationale en ce qui concerne les accords sur les produits agricoles ».

produits de la vigne (1968), Thé (1969), Viande (1970) et le Sous-groupe des cuirs et peaux du GIG sur la viande (1985).³

14. Au cours de ces premières années, tous les groupes étaient axés sur les questions liées à la stabilisation des marchés. Les travaux de certains groupes FAO sur les produits ont contribué à la création de certains organismes internationaux de produits, notamment l'Organisation internationale du cacao et l'Organisation internationale du jute, tandis que dans d'autres, comme ceux sur la banane et le thé, des sous-groupes ont rempli un rôle utile dans la définition de paramètres pour d'éventuelles négociations. Deux GIG (Jute et Fibres dures) ont activement appliqué des programmes informels de tarifs afin de stabiliser les marchés, avec succès, grâce à l'engagement des gouvernements des pays membres.
15. À partir de la fin des années cinquante, il est apparu assez clairement que les mesures de stabilisation exploitées seules par le biais de mesures de rétention des stocks, de limitation des exportations et de quotas d'importation, n'étaient ni efficaces ni durables. L'attention s'est donc portée sur les effets des politiques gouvernementales en matière de production et de demande. Le CP et ses groupes de produits ont ainsi dû renforcer leurs relations, en particulier le GIG sur les céréales⁴, qui a commencé à examiner les politiques céréalières nationales en se référant aux Principes directeurs de la FAO sur les mesures nationales de stabilisation et de soutien des prix agricoles. Les Principes directeurs élaborés par le CP dans les années soixante ont été adoptés par la Conférence dans sa Résolution 3/61.
16. L'examen de l'évolution des politiques est progressivement devenu une partie intégrante du travail des Groupes sur les produits. Les Groupes sur le riz; les graines oléagineuses et les matières grasses; et la viande et les produits laitiers sont parvenus à poursuivre les travaux dans ce domaine et à élaborer des directives volontaires, approuvées au niveau international, pour des mesures visant à réduire les distorsions du marché et à assurer un meilleur équilibre entre l'offre et la demande. Ces directives volontaires ont été respectivement adoptées par ces groupes en 1971, 1980 et 1976, et ont été révisées à intervalles réguliers.⁵ À ce jour, leurs critiques des politiques

³ Durant cette période, l'intérêt pour les accords de produit s'est également reflété dans la création des organismes internationaux de produits suivants : Conseil international du blé (1949), Conseil international du sucre (1953), Organisation internationale de l'huile d'olive (1959), Organisation internationale du café (1963), Organisation internationale du cacao (1972), Organisation internationale du caoutchouc naturel (1980), Association internationale de promotion du thé (1980), Organisation internationale du jute (1984) et l'Organisation internationale des bois tropicaux (1985).

⁴ Le CP à sa 34e session a demandé au Groupe sur les céréales d'examiner les politiques céréalières nationales et leurs implications internationales, et en particulier «(a) dans quelle mesure ses recommandations précédentes avaient été appliquées par les gouvernements, (b) la raison pour laquelle certaines recommandations n'avaient pas été appliquées par les gouvernements; (c) la possibilité d'atteindre les objectifs de ses recommandations initiales par d'autres moyens ». Rapport de la 34e session, point 68.

⁵ Les dernières révisions des directives ont été entreprises par le Groupe intergouvernemental sur le riz en 1996. Pour les graines oléagineuses et les matières grasses, le Groupe a décidé au milieu des années 1990 de lancer une révision pour tenir compte du nouveau régime commercial et des nouvelles politiques agricoles liés à la conclusion des accords du Cycle d'Uruguay dans le cadre du GATT, mais à ce jour il n'y pas eu d'accord sur un ensemble révisé de directives. Concernant la viande, les Directives ont été révisées par le Groupe en 1998,

gouvernementales permettent d'instaurer un dialogue concernant les questions stratégiques. Il convient de noter que le Groupe intergouvernemental sur la viande et les produits laitiers, à sa dernière session en 2009, a souligné l'importance unique de l'analyse de l'évolution des politiques, menée sous l'égide du Groupe.⁶

17. Ainsi, bien que les graines de la **deuxième phase** des Groupes sur les produits de la FAO ait été plantées au début des années soixante, elles ne sont arrivées à maturité que lors la décennie suivante. Les Groupes avaient été initialement considérés principalement comme des organes préparatoires dont la tâche était d'élaborer des projets d'accords internationaux sur les produits de base. Cependant, en raison des difficultés rencontrées dans l'élaboration des nouveaux accords et dans la mise en œuvre des accords existants et en raison de la nécessité d'informations plus complètes pour résoudre les problèmes affectant les produits agricoles, les groupes se sont pérennisés en tant qu'organisations permettant de débattre à l'échelle intergouvernementale, non seulement des conditions et des problèmes des marchés (y compris des fluctuations des prix) mais surtout des facteurs politiques à l'origine des difficultés rencontrées.⁷ Ils ont continué à fournir ce qui était considéré comme des évaluations fiables et objectives de la situation et des perspectives agricoles mondiales (y compris des projections), des mesures nationales de stabilisation et de soutien des prix et de l'utilisation de l'aide alimentaire et des excédents.

18. Au cours des années soixante-dix, les déceptions concernant les efforts visant à négocier des accords internationaux de produits, y compris dans le cadre du Programme intégré de la CNUCED pour les produits de base (PIPB), coïncidant avec un retrait progressif des gouvernements en matière d'intervention directe sur les marchés, a conduit à une dépendance accrue à l'égard de l'efficacité des marchés pour résoudre les problèmes d'approvisionnement et de prix. Ainsi, la deuxième phase a été caractérisée par la volonté d'améliorer la transparence des marchés, de renforcer les systèmes d'information, et d'analyser les perspectives des marchés à long terme afin de faciliter l'adaptation à d'éventuels déséquilibres et d'améliorer le fonctionnement des marchés.

et bien que les produits laitiers ne soient pas couverts par les Directives, depuis la 20ème session du GIG en 2004, une évaluation des tendances concernant les politiques laitières a été incluse dans l'évaluation de l'évolution des politiques.

⁶ Constatant que l'OMC n'effectuait pas ce type d'analyse, et que l'analyse des politiques d'élevage et le degré d'expertise concernant les marchés de bétail avaient diminué dans les pays non membres de l'OCDE au fil des ans, le Groupe "a exhorté la FAO à ne pas donner une priorité basse à cette importante fonction". (Rapport de la 22e session, CCP: ME 09/6, paragraphe. 16)

⁷ Ce rôle élargi a été reflété dans le changement de nom en 1981 de tous les organes intergouvernementaux existants qui ont désormais été désignés comme «groupes» intergouvernementaux de pays membres plutôt que comme «groupes d'étude» (viande et banane) ou « comités consultatifs ou sous-comités » (riz et thé). Le changement de nom des organes subsidiaires du CP était en ligne avec la résolution 19/71 de la Conférence portant sur la nomenclature des organes de la FAO.

19. Cependant, à partir de la fin des années soixante-dix, il est devenu manifeste que dans le cadre stratégique existant, les seules forces du marché n'étaient pas en mesure de résoudre les problèmes des marchés des produits, en particulier ceux qui présentaient un intérêt pour les pays en développement. La FAO a élaboré un Plan d'Action sur la sécurité alimentaire mondiale et le lien entre le commerce des produits agricoles, entravé par le protectionnisme généralisé, et la sécurité alimentaire a été reconnu. Les préoccupations concernant les effets perturbateurs que le protectionnisme agricole pouvait entraîner sur la stabilité des marchés et la sécurité alimentaire, a abouti à la Résolution 2/79 de la Conférence portant sur le commerce des produits agricoles, le protectionnisme et l'ajustement agricole.
20. Cette Résolution a fourni un cadre pour des discussions régulières au sein du CP concernant l'évolution des politiques affectant le commerce des produits agricoles. De nouveau, une forte interaction a été établie entre le CP et ses groupes de produits qui ont entrepris des examens réguliers des politiques qui affectaient leurs produits dans le cadre du suivi de la Résolution 2/79. Même s'il était admis que les GIG n'étaient pas des organes de négociation, ils ont été de plus en plus utilisés pour fournir des signaux clairs à la communauté internationale concernant les problèmes relatifs au commerce des produits agricoles, en particulier les problèmes des pays en développement. Les discussions à la fin des années 1980 et au début des années 1990 concernant les politiques de l'UE relatives aux graines d'oléagineux et aux bananes sont une illustration de l'utilisation faite du CP et de ses GIG dans la diffusion des positions des gouvernements.
21. Après cette période complexe, la **troisième phase** des GIG a été dominée par deux nouveaux facteurs, résultats logiques de la phase précédente. D'une part, à la fin des années 1980 une percée dans les efforts visant à améliorer les conditions dans lesquelles les produits agricoles étaient échangés à l'échelle internationale a conduit à l'inclusion, pour la première fois, de l'agriculture dans les négociations commerciales multilatérales du GATT. D'autre part, les approches visant à résoudre les problèmes des marchés des produits agricoles par le biais de mesures autres que des accords de stabilisation se sont renforcées. Les accords internationaux de produits qui étaient négociés (ou renégociés) n'incluaient plus de clauses économiques. Le Fonds commun pour les produits de base (FCP) créé au sein de la CNUCED dans le cadre du PIPB visait, au titre de son Deuxième compte, à améliorer les marchés des produits et à renforcer la capacité des pays en développement et des petits agriculteurs à participer au commerce grâce à des projets de recherche et de développement.
22. Ces deux évolutions ont eu des répercussions profondes sur les travaux des GIG. Les questions de politique liées au commerce des divers produits agricoles, au centre de l'attention internationale, se sont déplacées des groupes vers les forums de négociation du GATT dans le cadre du cycle d'Uruguay. La diffusion des positions des gouvernements dans les Groupes a perdu de son importance, et dans les cas où il existait des controverses, une opposition s'est développée dans les discussions des groupes. Par exemple, la discussion sur le régime CEE sur la banane, lors de la quatorzième Session du

GIG sur la banane en 1994, a conduit à une impasse qui a empêché, pour la première fois dans l'histoire des GIG, l'adoption d'un rapport conjoint.

23. Finalement, il a été reconnu que l'analyse des options, entreprise sous l'égide des Groupes, pouvait être utile à toutes les parties impliquées dans les négociations en garantissant que les pays en développements soient des partenaires correctement informés et sur un pied d'égalité. Suite à la conclusion du cycle d'Uruguay en 1994 et à l'entrée en vigueur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995, il a été demandé au CP et à ses GIG d'analyser les effets actuels et potentiels de l'accord sur l'Agriculture (AoA). Les préoccupations concernaient un possible accroissement de l'instabilité des prix, la transmission des prix aux producteurs et aux consommateurs dans les pays importateurs et exportateurs, les stocks et la sécurité alimentaire.
24. Cependant, l'assistance technique aux pays en développement concernant l'analyse et la mise en œuvre de l'AoA ainsi que des autres accords pertinents de l'Acte Final du cycle d'Uruguay, a été entreprise au titre d'un « Programme Cadre» hors du cadre des Groupes, bien que les progrès du programme aient été contrôlés et soutenus par le CP. Cette assistance technique était axée sur les enjeux, plutôt que sur les produits et destinée à des experts des ministères du Commerce plutôt que de l'Agriculture, principales parties prenantes des groupes.⁸
25. Avec le lancement du cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha en 2000, le CP a intensifié son examen du protectionnisme dans le commerce des produits agricoles ainsi que d'autres questions de politique ayant des répercussions sur les exportations et les importations agricoles des pays en développement. Un nouveau programme de renforcement des capacités liées au commerce pour les produits de l'agriculture, des pêches et des forêts intitulé "Programme Cadre II" a été lancé pour apporter un soutien aux États membres en vue des négociations de l'OMC.
26. L'entrée en vigueur du Deuxième compte du Fonds commun pour les produits en 1990 a entraîné un ajustement significatif des rôles des GIG. Ceux-ci ont été désignés par le FCP comme Organismes Internationaux de produit (OIP), ou partenaires dans le développement et la priorisation des projets de développement des produits. Ces groupes ont acquis un rôle important dans la mise en œuvre des approches fondées sur d'« autres mesures » pour traiter les problèmes des marchés des produits des pays en développement.
27. Au début des années 90, huit Groupes intergouvernementaux sur les produits de la FAO ont obtenu le statut de OIP : les GIG sur la Banane (et par la suite le Sous-groupe sur les Fruits tropicaux) ; les Agrumes ; les Fibres dures ; la Viande ; les Graines oléagineuses et les matières grasses ; le Riz ; le Thé ; et le Sous-groupe sur les cuirs et peaux. Pour répondre aux préoccupations du FCP concernant d'autres produits importants pour les pays en développement, le mandat du GIG sur la viande a été étendu afin d'inclure les produits laitiers, alors que le Groupe sur les céréales a inclus les légumes secs, les

⁸ Le rapport "Agricultural Commodities: Profiles and Relevant WTO Negotiating Issues" FAO 2003, représente un résultat important axé sur les produits agricoles et qui a fait appel à l'expertise des Groupes.

racines et les tubercules afin de mettre en œuvre des projets du FCP. Le GIG sur la banane et les fruits tropicaux a également adopté un certain nombre de produits « orphelins » comme les noix, les épices et les huiles essentielles. Les Groupes qui n'ont pas obtenu le statut de OIP ont été ceux sur le Vin et les produits de la vigne ; le Jute, le kénaf et les fibres apparentées ; le Cacao et les Céréales, pour lesquels d'autres organismes internationaux de produit existaient déjà.

28. Les Groupes qui ont obtenu le statut de OIP ont été chargés d'élaborer des stratégies mondiales pour chaque produit et d'identifier des domaines revêtant une importance particulière pour les pays en développement. En outre, ils ont reçu la responsabilité de l'examen, de l'établissement des priorités et de la soumission des demandes de financement des projets de développement au FCP; et la supervision de la mise en œuvre des projets lorsque la FAO n'était pas l'agence chargée de la mise en œuvre.
29. Ces nouvelles fonctions des Groupes au cours de la troisième phase se sont ajoutées à leurs autres principales responsabilités, en particulier l'analyse des perspectives à moyen terme et l'examen de l'évolution des politiques. En outre, de nombreuses initiatives⁹ spécifiques à certains produits ont également été menées dans les différents groupes à la demande des pays membres.
30. À ce jour, les GIG en leur qualité de OIP, ont mobilisé des ressources importantes, principalement du FCP, mais aussi de contreparties et d'autres donateurs, pour des projets de recherche et de développement axés sur des produits agricoles. De toute évidence, ce nouveau domaine d'activité a eu une incidence importante sur les travaux des Groupes et sur la participation des pays en développement.
31. En raison de contraintes financières qui affectent de nombreux secteurs de la vie publique dans le sillage de la récession économique, et des efforts visant à améliorer la mise en place des programmes de la FAO dans leur ensemble, les fonctions des groupes ont été réexaminés au milieu des années 1990.¹⁰ Un certain nombre de décisions ont été prises en ce qui concerne le fonctionnement des Groupes, dont l'objectif principal était de réduire des coûts

⁹ Par exemple, le travail sur la promotion de la consommation effectué par le GIG sur le thé, les effets possibles de la libéralisation des échanges sur les stocks de céréales par le GIG sur les céréales, l'examen de la proposition de la CE dans le Cycle d'Uruguay de "rééquilibrage" de la PAC par le GIG sur les graines oléagineuses et les matières grasses; des études sur le coût de production par le GIG sur le riz; le contrôle de la compétitivité par rapport aux matières synthétiques par le GIG sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées; la préparation d'un Programme d'amélioration de la banane par le GIG sur la banane, et le soutien à la création d'un Réseau interaméricain pour les agrumes par le GIG sur les agrumes.

¹⁰ L'examen du rôle et du fonctionnement des GIG s'est poursuivi lors des 60^e, 61^e, 62^e et 63^e sessions du CP. Durant cette période, deux groupes intergouvernementaux ont été supprimés: Le GIG sur le cacao qui était inactif depuis 1975 suite à la création de l'Organisation internationale du cacao, et le Groupe intergouvernemental sur le vin et les produits de la vigne, qui ne s'était pas réuni depuis plusieurs années. En outre, divers sous-groupes inactifs de GIG existants ont été supprimés: Le Sous-groupe sur le classement du riz par qualités; le Sous-groupe sur les statistiques du GIG sur les graines oléagineuses et les matières grasses; le Sous-groupe sur le classement du cacao du GIG sur le cacao ; le Sous-groupe sur les statistiques et le Sous-Groupe des exportateurs du GIG sur la banane et le Sous-groupe des exportateurs et le Sous-groupe sur la promotion du GIG sur le thé.

32. Les actions possibles pour améliorer l'efficacité et la pertinence des Groupes n'étaient tout simplement pas abordées, sauf peut-être à travers la recommandation d'organiser les sessions des groupes apparentés l'une à la suite de l'autre à titre expérimental.¹¹
33. Quelque dix-huit ans se sont écoulés depuis la dernière révision du rôle et de l'organisation des travaux des GIG. L'impulsion donnée à l'évaluation actuelle à la suite de la réforme de la FAO et de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI) laisse penser que les Groupes pourraient entrer dans une **quatrième phase** qui pourrait profondément affecter leurs fonctions et la façon dont ils mènent leurs activités. Aujourd'hui plus que jamais, il apparaît clairement que l'utilité des groupes dépend de la mesure dans laquelle ils répondent aux besoins et aux attentes de leurs membres et qu'il faut donc trouver les moyens d'associer pleinement les pays membres à la planification et à la mise en œuvre des activités des différents groupes.

IV. Pertinence des GIG par rapport aux attentes des pays membres

34. Les mandats des divers GIG sont caractérisés par des éléments communs (bien qu'il existe des différences individuelles), tels que servir de plateforme pour des consultations intergouvernementales et pour l'échange d'informations sur tous les aspects des produits concernés, y compris la production, la consommation, le commerce, les stocks et les prix. Les Groupes peuvent également évaluer l'évolution des politiques nationales et internationales et examiner leurs répercussions sur les conditions de marché actuelles et futures. En général, les mandats des GIG sont suffisamment souples pour permettre aux Groupes d'adapter leurs travaux aux évolutions des marchés et des politiques et d'entreprendre des activités présentant un intérêt pour les pays en développement, tel que décrit à la Section III.
35. Les sections suivantes s'intéressent à la mesure dans laquelle les divers GIG répondent aux attentes actuelles des gouvernements des pays membres tout en se demandant si d'autres organismes fournissent des services équivalents.

Attentes en matière de transparence des marchés

36. Une partie des travaux des Groupes est toujours axée sur l'amélioration de la transparence des marchés et sur l'évaluation des perspectives des marchés à court et à long terme. La fonction d'information contribue à soutenir de nombreuses actions visant à renforcer les échanges internationaux, si ce n'est à l'efficacité des marchés eux-mêmes. Ces dernières années, des améliorations significatives ont été apportées à la couverture, à la précision et, par-dessus tout à la rapidité de diffusion des informations grâce à l'utilisation des outils électroniques.
37. Les Groupes intergouvernementaux ne sont pas indispensables à la fonction d'information. La mesure dans laquelle un Groupe favorise des informations utiles et « à

¹¹ Rapport de la 60e session du CP, 3-7 avril 1995, CL 108/6, paragraphe 21.

valeur ajoutée » varie selon le Groupe et dépend de i) si d'autres sources d'informations similaires sont disponibles, ii) dans quelle mesure les membres incluent des pays qui ne sont pas couverts dans les autres services de collecte de données et iii) dans quelle mesure les sessions des Groupes offrent des possibilités d'interaction entre les participants qui ne pourraient pas être en contact autrement. La fonction d'information de chaque Groupe est abordée plus loin, en prenant en compte les aspects susmentionnés.

38. Les données collectées et produites sous l'égide des Groupes suivants sont uniques : Thé; Banane et Fruits tropicaux; Cuirs et peaux; Fibres dures; et Jute, kénaf et fibres apparentées. Les membres de la plupart de ces groupes sont principalement des pays producteurs/exportateurs en développement, qui ne sont pas inclus dans d'autres systèmes d'information sur les produits agricoles. Bien que les sessions de la plupart des Groupes ne soient pas essentielles pour réaliser la fonction d'information, elles fournissent à ces pays une occasion unique de rencontrer des représentants des pays importateurs et d'autres pays exportateurs. La part commerciale détenue par les pays membres des Groupes susmentionnés est illustrée ci-dessous. (Tableau 1)
39. Les sessions du Sous-groupe sur les cuirs et les peaux ne semblent pas offrir de possibilités d'interaction entre un nombre suffisamment représentatif de pays exportateurs et importateurs. Les GIG sur le jute, et les fibres dures, à l'exception du sisal, ne comptent pas un nombre très élevé de représentants des pays importateurs. Cependant, dans certains cas les représentants commerciaux ne participent qu'à quelques délégations, mais ont des intérêts dans le commerce mondial.
40. Les interactions entre les pays membres sont d'autant plus efficaces si le secteur privé est présent. Tous les Groupes ci-dessus comptent une représentation importante du secteur privé dans leurs sessions, soit comme représentants des pays membres officiellement désignés, soit comme conseillers des délégations gouvernementales soit comme observateurs des associations commerciales privées.
41. La seule organisation spécialisée dans les produits pour ce groupe de produits est le Groupe d'étude international du jute (IJSJG). Cet organisme s'appuie sur le GIG de la FAO pour les analyses économiques et les données concernant le marché (c.-à-d. le Recueil de statistiques sur le jute) conformément aux décisions concernant la maîtrise des coûts, prises par les pays membres dans la définition des rôles respectifs du Groupe et de l'OIJ au moment de la création de l'organisation qui a précédé l'IJSJG. Conformément à ce partage des responsabilités, l'activité principale de l'IJSJG reste le développement, la soumission et la supervision des projets du CP concernant le jute en sa qualité d'OIP désigné à cet effet.

Tableau 1 – GIG fournissant des systèmes d'information uniques : part du commerce mondial des produits détenue par les pays membres des GIG 1/

<u>Groupes de produits</u>	<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>
	Pour cent	
Groupe intergouvernemental sur le thé	50	78
Groupe intergouvernemental sur la banane et les fruits		
Sous-groupe sur la banane	67	98
Sous-groupe sur les fruits tropicaux	81	67
Sous-groupe sur les cuirs et les peaux	24	38
Groupe intergouvernemental sur les fibres dures		
Abaca	20	99
Sisal	47	88
Fibre de coco	5	59
Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et autres fibres apparentées	26	97

1/ Adhésion établie sur la base de la participation aux trois dernières sessions du GIG et pourcentages basés sur les valeurs commerciales moyennes 2006-08.

42. Dans les autres cas, la fonction d'information des Groupes n'est pas unique, en particulier pour les produits qui sont importants pour les pays, principalement développés, étant donné qu'ils possèdent les ressources nécessaires pour maintenir des systèmes d'information, soit unilatéralement soit à travers des organismes ou institutions désignés à cet effet. Dans ces cas, les aspects positifs qui peuvent être attribués aux données générées par les GIG sont i) la compilation de données sur les marchés à l'échelle mondiale, couvrant aussi les pays qui ne sont pas nécessairement des acteurs importants sur le marché, mais pour lesquels le produit peut revêtir une importance en matière d'importation ou d'exportation ; ii) l'assurance d'une évaluation objective du marché, prenant en compte également les préoccupations des acteurs du marché moins importants, y compris de nombreux pays en développement qui ne seraient autrement pas représentés ; et iii) les services et produits concernant les données du marché générés par les GIG sont disponibles gratuitement, ce qui n'est pas toujours le cas des autres systèmes d'information.

43. Les groupes de produits pour lesquels d'autres sources d'information existent, au moins partiellement, sont les GIG sur les Agrumes ; les Céréales ; le Riz ; les Graines oléagineuses et les matières grasses ; et les Viandes et produits laitiers. La part commerciale détenue par les pays membres des Groupes susmentionnés est illustrée ci-dessous. (Tableau 2)

44. Concernant les *agrumes* frais et transformés, l'USDA génère des données sur le marché exhaustives pour tous les grands pays producteurs et consommateurs. Le Comité de

liaison de l'agrumiculture méditerranéenne (CLAM) traite principalement des fruits frais et fournit des données mises à jour régulièrement sur les disponibilités exportables. Les réunions du CLAM offrent également une plateforme utile d'échange entre des représentants des secteurs parapublic et privé des pays de la région méditerranéenne et d'Afrique du Sud. L'adhésion au GIG est très large, et les pays membres représentent près de 90 % des exportations mondiales et 65 % des importations mondiales d'agrumes frais et transformés.

45. Pour ce qui concerne les *céréales*, hormis l'importante couverture fournie par l'USDA, le Conseil International des Céréales (CIC) couvre non seulement les céréales, mais depuis peu également le riz et les graines oléagineuses. Le CIC compte 26 membres, dont les principaux pays exportateurs de céréales. Le CIC s'occupe principalement du suivi à court terme des marchés et des prix, mais a récemment élargi sa couverture afin d'assurer le suivi des mesures politiques concernant les céréales et le riz. Ces produits d'information sont payants. Le riz, comme mentionné ci-dessus, est maintenant également couvert par le CIC. Malgré ces autres sources d'information, lors d'une Réunion conjointe extraordinaire intersession des groupes intergouvernementaux sur les céréales et le riz en septembre 2010, les pays membres ont proposé d'améliorer la transparence et l'information sur les marchés, afin de faire face à la complexité croissante des facteurs qui influent sur les marchés des produits agricoles. Il convient de noter qu'un bulletin d'information sur le marché des céréales, rassemblant les informations pertinentes les plus récentes sur les marchés mondiaux, est distribué chaque mois par courrier électronique aux membres du GIG.
46. Alors que les GIG sur les céréales et le riz se sont réunis conjointement, depuis la fin des années 1990, pour des raisons d'économie mais également pour faciliter les discussions sur les questions transversales, il semble qu'il existe aujourd'hui la nécessité d'un forum pour l'examen des questions concernant plus spécifiquement le riz, comme en témoignent les nombreuses conférences organisées par les instituts du CGIAR ainsi que par des organismes privés. Ces conférences sont ouvertes à tous. Cependant, elles sont souvent soumises à des frais de participation élevés, réduisant ainsi la participation des représentants et des institutions des pays en développement. Les membres des GIG sur les céréales et le riz représentent respectivement 66 et 53 pour cent des importations mondiales et 72 et 88 % des exportations mondiales. La part des participants provenant de pays importateurs a eu tendance à augmenter au cours des dernières décennies.
47. En ce qui concerne les *graines oléagineuses et les matières grasses*, outre l'extension récente des données sur le marché du CIC, d'autres organisations intergouvernementales s'intéressent aux graines oléagineuses et aux huiles, tels que le Conseil oléicole international (COI). Il n'y a aucun chevauchement dans le travail concernant l'information, ou tout autre domaine d'activité, entre le groupe et le Conseil. De même, il existe une forte complémentarité avec les travaux en matière d'information et d'analyse des marchés entrepris par la Communauté de la noix de coco pour l'Asie et le Pacifique (CNAP), étant donné que le GIG s'appuie sur l'expertise sectorielle du CNAP et que la CNAP s'appuie sur l'expertise intersectorielle des GIG. Le manque de ressources a limité les travaux du Conseil africain de l'arachide (CAA) et de l'Association africaine pour le développement du palmier à huile (ADPH) en matière d'échange de

connaissances et de coordination des politiques et des programmes de recherche. Le Groupe inclut la majorité des pays importateurs et un pourcentage très élevé des pays exportateurs.

Tableau 2 – GIG qui contribuent à la transparence des marchés avec d'autres organismes : part du commerce mondial des produits détenue par les pays membres des GIG 1/

<u>Groupes de produits</u>	<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>
	Pour cent	
Groupe intergouvernemental sur les agrumes	65	89
Groupe intergouvernemental sur les céréales	53	79
Groupe intergouvernemental sur le riz	65	83
Groupe intergouvernemental sur les graines oléagineuses et les matières grasses	88	88
Groupe intergouvernemental sur la viande et les produits laitiers		
Viande	79	79
Produits laitiers	76	91

1/ Adhésion établie sur la base de la participation aux trois dernières sessions du GIG et pourcentages basés sur les valeurs commerciales moyennes 2006-08.

48. Concernant la viande et les produits laitiers, il n'existe aucune organisation intergouvernementale spécialisée de produits. Il n'existe que des organisations du secteur privé, combinant les intérêts des producteurs et des transformateurs : l'Office international de la viande et de la Fédération internationale de laiterie. Ainsi, ni les intérêts des gouvernements ni ceux des consommateurs ne sont directement pris en compte. Les deux organismes génèrent des informations sur les marchés disponibles sous forme de publications payantes pour les non-membres. Les membres du Groupe sur la viande et les produits laitiers représentent une proportion élevée des importations et des exportations mondiales.

Attentes en matière de travaux d'analyse sur la volatilité des marchés

49. La volatilité des prix des produits agricoles et ses effets perturbateurs sur les marchés sont depuis longtemps des sujets de préoccupation pour les pays membres. Tout au long de l'histoire du CP et de ses GIG, rares sont les périodes durant lesquelles ces questions n'ont pas été au cœur de l'attention. Elles sont à la base de l'accent mis au sein des GIG sur l'établissement d'accords de stabilisation. Par la suite, c'est pour affronter ces questions que des efforts ont été déployés pour améliorer le fonctionnement des marchés à travers notamment, une meilleure transparence des marchés, la suppression des politiques en matière de production et de commerce entraînant des distorsions et l'utilisation élargie de diverses techniques axées sur les marchés, telle que la gestion des risques. Au fil des ans, les effets de la volatilité des prix sur le développement et la sécurité alimentaire ont fait l'objet d'une attention croissante, favorisant ainsi la

recherche d'instruments politiques en mesure de les atténuer, comme les programmes internationaux pour la stabilisation des recettes d'exportation.

50. Plus récemment, certains redoutent que la volatilité du marché ne s'intensifie en raison de la dépendance croissante des prix des produits agricoles à l'égard des coûts du pétrole et de l'énergie et de la probabilité de conditions météorologiques de plus en plus irrégulières. Les fortes hausses des prix internationaux durant la crise alimentaire survenue en 2007/08 et à nouveau depuis mi-2010, en particulier en ce qui concerne le blé, soulignent l'urgence de traiter les problèmes liés à la volatilité des prix dans les GIG sur les céréales et le riz.
51. Pour ce qui concerne la pertinence des GIG sur les céréales et le riz, il est difficile d'imaginer comment les pays membres pourraient traiter des questions ayant trait aux marchés et au commerce, notamment la volatilité des prix, pour ces cultures vivrières essentielles si ces Groupes n'existaient pas. Par exemple, la récente Réunion conjointe extraordinaire intersession a contribué à fournir une évaluation fiable de la situation du marché qui n'aurait pas pu être disponible autrement pour un aussi grand nombre de pays, ni sous une forme aussi exhaustive. L'absence de ces GIG pourrait être compensée par une participation directe du CP, mais cela nécessiterait certaines adaptations notamment en matière de temps et d'expertise disponibles au Comité pour traiter ces questions.
52. Indépendamment de ces considérations générales, la pertinence de ces Groupes pourrait être améliorée, au-delà de leurs rôles traditionnels déjà importants consistant à examiner les questions clés et à analyser les mesures correctives possibles. Sur le fond, des possibilités pourraient être explorées avec les pays membres concernant la possibilité d'élaborer des plans de travail axés sur l'action par le biais de, notamment i) la création de groupes de travail ad hoc composés par les pays membres afin de traiter des questions spécifiques (par exemple, des questions pour lesquelles l'expertise reconnue des Groupes peut contribuer à faire progresser les négociations de l'OMC; des approches politiques pour atténuer les effets perturbateurs sur les marchés de la hausse des coûts de l'énergie et de la production de biocarburants ; les niveaux et les effets des politiques de stockage ; les effets sur les marchés des flux financiers etc. ; et ii) le renforcement des capacités d'analyse des pays membres concernant le suivi des marchés et l'analyse des facteurs ayant une incidence sur la volatilité. Les implications en matière d'organisation et de ressources de telles actions devraient être évaluées, en tenant compte du soutien des pays membres et de la disponibilité des ressources nécessaires, y compris des sources extrabudgétaires.

Attentes concernant des mesures pour favoriser l'accès au marché et la libéralisation du commerce

53. Concernant l'évolution des politiques ayant trait au commerce des divers produits, le rôle des Groupes est généralement passé de celui d'acteur dans le dialogue international à celui d'analyse des impacts et des enjeux associés à des mesures prises ailleurs. Bien que le rôle d'analyse soit sans aucun doute très important, notamment pour les nombreux pays qui n'auraient autrement pas accès à une telle information,

cette tendance a conduit à un déclassement de l'importance des travaux des Groupes en matière d'examen des politiques.

54. Il est toujours possible, au sein des Groupes, d'examiner les répercussions sur le commerce, le développement et la sécurité alimentaire, des politiques (agricoles et commerciales, mais aussi celles associées à la sécurité sanitaire des aliments et à la protection de l'environnement). L'utilisation réelle de ces opportunités varie considérablement dans les différents Groupes. La pertinence de ce travail varie aussi fortement en fonction de la représentativité du Groupe en termes de couverture et de participation. Par exemple, il est difficile d'imaginer que le Sous-groupe sur les cuirs et les peaux puisse tirer des conclusions significatives concernant les politiques en raison de sa couverture limitée, bien que les membres puissent promouvoir des travaux d'analyse utiles à réaliser sous son égide.
55. Dans les GIG sur *le riz* ; sur *les graines oléagineuses et les matières grasses* ; et sur *la viande et les produits laitiers*, les politiques nationales sont évaluées en fonction de Directives pour une action nationale et internationale approuvées par les pays, qui bien que volontaires, fournissent des règles de conduite pour une croissance du marché équitable et équilibrée. Durant les périodes de conjoncture économique difficile, il n'a pas toujours été possible de parvenir à un consensus dans les Groupes au sujet de mesures à recommander aux pays membres en matière de suivi de manière unilatérale ou dans le forum international approprié. Néanmoins, l'examen des politiques contribue à clarifier les positions et permet aux pays ayant des ressources d'analyse et d'information limitées d'être mieux informés pour participer aux discussions et aux négociations internationales. Toutefois, la fonction d'information dépend fortement d'une participation suffisante des pays concernés. En moyenne, ces Groupes sont très représentatifs.
56. Par ailleurs, le GIG sur *les graines oléagineuses et les matières grasses*, lorsqu'il se réunissait seul (jusqu'en 1997) avait entrepris occasionnellement des examens des effets sur certains produits des politiques, telles que celles relatives à la protection de l'environnement, à la production et au commerce de cultures génétiquement modifiées, et aux mesures sanitaires et phytosanitaires. Le GIG sur *la viande et les produits laitiers* a parfois publié des déclarations ayant des implications politiques importantes : en 2006, il a approuvé un ensemble de recommandations pour limiter les coûts commerciaux engendrés par la grippe aviaire, alors qu'en 2009, il a publié une déclaration visant à atténuer les émissions de gaz de serre provenant de la production animale à travers des actions coordonnées à l'échelle internationale et des mesures nationales.
57. En parallèle de l'examen régulier de l'évolution des politiques concernant les cultures vivrières essentielles, des évaluations ad hoc sont entreprises dans d'autres GIG en fonction des situations. Dans l'ensemble de ces groupes, le niveau de représentation est suffisant pour que les conclusions tirées de ces examens soient considérées comme fiables. Ainsi, les GIG sur *la banane et les fruits tropicaux* et sur *les agrumes* ont, à diverses reprises porté une attention considérable sur les accords commerciaux régionaux en particulier ceux de l'UE, les dispositions du SPG et les mesures sanitaires et phytosanitaires ayant des implications pour le commerce. L'examen de ces sujets, bien

qu'il n'ait pas engendré de résultats spécifiques, a permis la clarification de ces questions.

58. Une approche un peu différente a été utilisée dans le GIG sur *le thé*, où l'examen des questions de politique s'est traduit en activités spécifiques axées sur l'action grâce à la création de groupes de travail composés de pays membres exportateurs et importateurs intéressés. Ainsi, les groupes de travail se sont penchés sur les limites maximales de résidus et les résidus dans les infusions de thé en vue de soumettre des propositions pertinentes au regard des normes internationales dans le cadre du Codex Alimentarius pour une référence éventuelle dans le cadre de l'accord sanitaire et phytosanitaire (SPS) de l'OMC. Un autre groupe de travail s'est penché sur les questions de commerce et de qualité du thé en vue d'encourager la mise en œuvre de la norme de qualité minimale ISO 3720 pour le commerce du thé, tandis que le groupe de travail sur les indications géographiques (SIG) a entrepris des activités ayant trait aux divers traités de l'OMPI, protégeant les SIG.
59. Parmi les matières premières, le Sous-groupe sur *les cuirs et les peaux* a entrepris un travail très limité sur les effets des politiques sur le commerce, même si par exemple, les questions environnementales pourraient être très importantes pour les exportations des pays en développement. Dans tous les cas, les niveaux actuels en matière de représentation de cet organisme seraient insuffisants pour fournir une évaluation complète des politiques intergouvernementales. Cet organisme s'est principalement penché sur les questions de qualité et s'est concentré sur la promotion des mesures d'amélioration du FCP pour les pays africains à faible revenu. L'accent mis sur les questions prioritaires concernant les difficultés de développement et d'exportation du secteur en Afrique a donné lieu à des mesures concrètes et positives pour ces pays, mais cela au détriment de la dimension mondiale du groupe. Les secteurs des cuirs et peaux revêtent une importance économique considérable dans le monde entier, et la valeur des échanges se situe dans la tranche supérieure de l'ensemble des produits couverts par les GIG.
60. En ce qui concerne les GIG sur *le jute, le kénaf et les fibres apparentées ; et les fibres dures*, ils ont continué à se réunir conjointement depuis 1998, non seulement à cause de mesures de réduction des coûts mais aussi afin d'exploiter leurs points communs, par exemple en ce qui concerne la concurrence avec les produits synthétiques.¹² Étant donné l'éventail relativement limité de politiques qui influent sur ces fibres, les problèmes d'accès au marché ne sont que très peu considérés. Malgré cela, les Groupes ont expressément défendu leur rôle potentiel dans les discussions concernant les questions commerciales, tout en reconnaissant que la négociation des politiques relèvait clairement de l'OMC.¹³

¹² Lorsque l'Organisation internationale du jute a été créée en 1984, elle a reçu la responsabilité d'encourager la recherche, le développement et la promotion, tout en continuant à examiner des mesures possibles de stabilisation. Le GIG a été chargé de l'information et de l'analyse des marchés et a été désigné comme point focal pour l'analyse et le suivi des effets des lois environnementales sur le commerce du jute.

¹³ Rapport CCP:07/6 paragraphe 30.

61. Les deux Groupes continuent de mettre en place des accords tarifaires informels pour le sisal, l'abaca et le jute. En se basant sur une évaluation de la situation mondiale de l'offre et la demande, les Groupes définissent des prix indicatifs, afin de fournir aux agriculteurs un point de repère et d'aider les gouvernements à prendre des décisions stratégiques. La proportion élevée de pays exportateurs représentés dans ces Groupes confère une certaine autorité aux recommandations en matière de prix et permet également de servir de plateforme pour des discussions avec les partenaires commerciaux présents.
62. Les compétences particulières de la plupart des Groupes pourraient représenter une valeur ajoutée et contribuer au renforcement des capacités ayant trait à l'évolution des politiques spécifiques aux produits. Alors qu'actuellement les activités de formation en matière de politiques commerciales sont principalement orientées sur les enjeux et organisées hors du cadre des Groupes, comme décrit ci-dessus dans les paragraphes 24 - 25, il pourrait être intéressant d'élaborer des programmes sous les auspices des Groupes pour les pays en développement concernés par les exportations ou les importations de certains produits majeurs. De tels programmes devraient être élaborés en consultation avec les pays membres, et des ressources supplémentaires destinées à leur mise en œuvre devraient être recherchées, à l'intérieur et à l'extérieur de la FAO.

Attentes concernant la promotion de l'expansion des marchés, la diversification des exportations et le renforcement de la participation des petits exploitants dans la chaîne de valeur

63. Le cadre du Groupe intergouvernemental sur les produits pourrait être adapté afin de promouvoir des activités en mesure de contribuer à une croissance concrète du marché. La mesure dans laquelle ce potentiel peut être réalisé varie considérablement entre les Groupes en fonction, notamment, de l'engagement des pays membres, de l'engagement des acteurs du secteur privé et évidemment des problèmes que rencontrent les différents produits sur les marchés.
64. Les efforts déployés pour renforcer la demande, se sont traduits par des activités des GIG visant à démontrer les avantages sur la santé (*thé et agrumes*), les avantages environnementaux (*Jute et Fibres dures*), et à documenter les exigences techniques de certains marchés pour lesquels un potentiel d'expansion existe (*thé, banane, agrumes*). En particulier, les travaux de recherche sur les avantages pour la santé de la consommation de thé noir et sur sa promotion ont demandé un fort soutien des principaux pays producteurs et consommateurs ainsi que du FCP, qui ont consacré des ressources financières et en nature pour la mise en œuvre réussie d'un programme qui a contribué à informer le public de manière sérieuse des effets bénéfiques de cette boisson. Cette approche a été par la suite adaptée et reproduite par d'autres organismes internationaux de produit.
65. La diversification des exportations dans des cultures plus rémunératrices, est une question qui n'a pas été expressément abordée par la plupart des Groupes. Toutefois, l'analyse des GIG de la situation du marché, y compris des perspectives à long terme,

fournit un cadre pour les pays membres et les organismes de développement impliqués dans les prises de décisions concernant les investissements agricoles. Par exemple, l'analyse effectuée par le GIG sur *la banane et les fruits tropicaux* sur les perspectives de débouchés pour les produits biologiques, les fruits tropicaux et leurs produits dérivés ainsi que les variétés locales de banane, a stimulé l'intérêt pour ces produits.

66. Lors de sa 68^e Session, le CP a identifié l'amélioration de la participation des petits exploitants dans la chaîne de valeur comme un domaine prioritaire. La plupart des GIG se penchent actuellement sur cette orientation relativement nouvelle, mais d'une manière peu structurée. Deux approches générales ont été adoptées : 1) un certain nombre de groupes (*Banane et fruits tropicaux ; Thé ; Cuirs et peaux ; Fibres dures ; Graines oléagineuses et matières grasses ; et Viande et produits laitiers*) ont approuvé des projets de développement des produits axés spécifiquement sur l'amélioration de la rentabilité économique pour les petits exploitants ; et 2) certains groupes (*Banane et fruits tropicaux et Thé*) ont encouragé une analyse de la chaîne de valeur des produits agricoles afin de définir des approches possibles pour améliorer la participation des petits exploitants. Compte-tenu de l'attention portée à cette question par le CP, il semble qu'une approche plus systématique pourrait être entreprise par les Groupes en s'appuyant sur les enseignements tirés, qui contribuerait également à une interaction plus étroite entre les Groupes et leur organe de tutelle.

Attentes concernant l'accroissement des investissements dans l'agriculture des pays en développement; et la promotion de l'adoption des nouvelles technologies pour réduire les coûts, améliorer la qualité, réduire les effets indésirables sur l'environnement et lutter contre les ravageurs et les maladies.

67. Ces éléments sont examinés ensemble parce qu'ils font tous l'objet de travaux des GIG en leur qualité de OIP pour les projets du Fonds commun visant à améliorer la compétitivité des produits sur les marchés, notamment ceux des pays les moins avancés. Comme mentionné ci-dessus, huit Groupes intergouvernementaux de produits de la FAO ont été désignés par le FCP comme OIP. Les seuls GIG qui n'ont pas obtenu le statut de OIP étaient ceux pour lesquels d'autres organismes internationaux de produit existaient, en particulier le Jute, le kénaf et les fibres apparentées. Le GIG sur les céréales remplit les fonctions d'OIP uniquement pour les légumes secs ainsi que pour les racines et les tubercules pour lesquels il n'existe aucun autre organisme international.

68. Ce secteur d'activité a fortement influencé le travail des GIG concernés et une partie importante des réunions est généralement consacrée à l'examen et à l'approbation des propositions de projet et, par la suite, à la supervision des progrès réalisés dans leur mise en œuvre. La priorisation des propositions est normalement effectuée en fonction des stratégies de développement des produits fixées par les Groupes, offrant ainsi un moyen important d'évaluer la pertinence des propositions et d'affecter les ressources aux utilisations les plus appropriées. En ce qui concerne la supervision, les groupes se sont adaptés de diverses façons à l'achèvement de cette fonction, en ayant recours à des expertises spécialisées.

V. Organisation actuelle des travaux

Dépenses liées aux sessions des GIG

69. Le dernier examen en profondeur du rôle et du fonctionnement des GIG a eu lieu il y a dix-huit ans. Les mesures de réduction des coûts ont permis de diminuer d'environ deux tiers les dépenses liées aux sessions des GIG. Ainsi, les onze sessions des GIG ont coûté 266 000 dollars EU en 1998-99 par rapport aux 836 000 dollars EU dépensés pour dix sessions en 1992-93.
70. Les actions qui avaient été mises en œuvre à ce moment-là sont toujours en place. En 2008-2009, les huit sessions des GIG ont coûté 189 000 dollars EU, notamment les sessions conjointes des GIG sur les fibres dures et sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées ; et des GIG sur les céréales, le riz et les graines oléagineuses et les matières grasses.

Mode de fonctionnement général

71. Les actions qui ont été mises en œuvre peuvent se résumer ainsi :

- i) Réduction de la fréquence des sessions – Une seule session par exercice biennal (avant le précédent examen les sessions étaient annuelles) des GIG sur les fibres dures ; le jute, le kénaf et les fibres apparentées ; le riz ; et les graines oléagineuses et les matières grasses. Depuis peu, les sessions des GIG ont en fait lieu « selon les besoins ». Ainsi, une réunion conjointe d'urgence des GIG sur les céréales et le riz a eu lieu fin 2010 ; les GIG sur les graines oléagineuses et les matières grasses et sur la viande et les produits laitiers ne se sont pas réunis depuis 2009 ; le GIG sur les agrumes ne s'est pas réuni depuis 2007 ; il y a eu une interruption des sessions du GIG sur la banane et les fruits tropicaux entre 2004 et 2009 ; et la dernière session du Sous-groupe sur les cuirs et les peaux s'est tenue en 2006.
- ii) Organisation du travail entre les sessions – Certains GIG ont compensé la réduction de la fréquence des séances par la tenue de réunions intersessions informelles entre les délégations intéressées, ce qui permet de réduire les frais coûteux d'interprétation, qui ne sont pas requis dans ce type d'évènement. Par ailleurs, le Bureau a également été chargé de certaines responsabilités régulières. Dans les deux cas, ces dispositifs intersessions ont normalement trait aux activités liées aux projets du FCP, comme c'est le cas pour les GIG sur les fibres dures et sur la viande et les produits laitiers. Le GIG sur le thé effectue des travaux sur les questions de fond par le biais de groupes de travail informels composés de pays membres exportateurs et importateurs intéressés. Des efforts sont déployés pour étendre cette approche aux prochaines sessions du GIG sur les fibres dures et du Sous-groupe sur les cuirs et les peaux.

- iii) Réduction de la durée des sessions – Actuellement, les sessions durent de un à trois jours, même dans le cas de sessions conjointes de plusieurs GIG, alors que précédemment les sessions de chaque Groupe duraient de 4 à 5 jours. La tendance visant à réduire les sessions a été accompagnée par un recours plus fréquent à des réunions techniques spécialisées, qui se tiennent habituellement avant les sessions des Groupes et qui sont ouvertes à un public plus large. (Voir élément ci-dessous). Il arrive que les sessions soient légèrement plus longues lorsqu'elles sont organisées hors du Siège par le gouvernement d'un pays membre afin d'accorder le temps nécessaire aux activités techniques
- iv) Concision des documents – La longueur de la documentation établie pour les sessions et le rapport final ont été réduits de manière significative.
- v) Adoption du rapport après la session – En principe, les rapports ne sont plus rédigés et approuvés lors de la session, mais plutôt préparés plus tard par le Secrétariat, ce qui permet de libérer du temps pendant les sessions pour débattre des questions de fond.
- vi) Séances conjointes – Les sessions conjointes des GIG traitant de produits apparentés, comme dans le cas des céréales et du riz ou du jute et des fibres dures, se sont avérées utiles dans l'examen des questions transversales, telles que l'évolution des marchés alimentaires ou la concurrence entre les fibres naturelles et synthétiques. Au contraire, la réunion conjointe de quatre GIG (Céréales, Riz, Viande et produits laitiers et Graines oléagineuses et matières grasses), qui s'est tenue en 2001, s'est avérée trop dispersive et n'a pas laissé suffisamment de temps pour un examen efficace des divers points à l'ordre du jour.
- vii) Parrainage des sessions des GIG par des gouvernements – de nombreux Groupes se réunissent de plus en plus souvent hors du Siège, en général dans des pays producteurs où une partie des frais est assumée par le gouvernement hôte. Les frais de secrétariat destinés à assurer les sessions absorbent probablement une partie des économies réalisées. En 2008-09 toutes les sessions des GIG, à une seule exception, ont été accueillies par des pays membres, preuve de l'utilité des Groupes de travail pour les gouvernements.
- viii) Conférences/consultations techniques – La réduction des sessions des Groupes a été compensée par des conférences ou des consultations ouvertes à un public plus large, en particulier le secteur privé, provoquant une interaction assez dynamique entre ces événements et le travail réalisé lors des sessions

officielles des GIG.

72. Compte tenu des implications importantes que les conférences/consultations techniques ont sur la participation et l'impact du travail des GIG, il pourrait être utile de fournir une liste des événements de ce type qui ont eu lieu ces dernières années.
(Tableau 3)

Tableau 3 – Conférences/consultations et autres événements organisés durant les dernières sessions des GIG

GIG sur la viande et les produits laitiers
19 ^e Session, 2002 – Symposiums sur « Les marchés biologiques pour la viande et les produits laitiers : des opportunités commerciales pour les pays en développement » et « Perspectives des produits laitiers jusqu'en 2010 »
20 ^e Session, 2004 – Symposiums sur « Respecter les normes internationales dans le secteur de l'élevage – les défis pour les pays en développement » et « Atelier sur le lait dans les écoles », en même temps que le 15 ^e Congrès mondial sur la viande
21 ^e Session, 2007 – Symposiums sur « Les effets de la grippe aviaire sur les marchés et le commerce international » et « Les chaînes de valeur du secteur laitier et les systèmes comparatifs de commercialisation »
22 ^e Session, 2009 - Colloque sur « Réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur de la production animale »
GIG sur les céréales, le riz et les graines oléagineuses et les matières grasses
28 ^e Session du GIG sur les graines oléagineuses et les matières grasses, 1997 – Colloque informel sur « Les effets des réglementations environnementales sur la culture, la transformation et le commerce des cultures annuelles et pérennes »
Session conjointe (céréales, riz, graines oléagineuses et viande), 2001 – Colloque informel sur « La biotechnologie et les produits alimentaires de base »
Session conjointe (céréales et riz), 2004 – Conférence Internationale de la FAO sur le riz
Session conjointe (céréales et riz), 2007 – Conférence internationale sur « Les bourses des marchandises et leur rôle dans le développement et la transparence des marchés »
Session conjointe (céréales, riz, graines oléagineuses), 2009 – colloque sur « Les chaînes de valeur pour les graines oléagineuses et la matières grasses, les céréales et le riz : statut et perspectives »
GIG sur le thé
18 ^e Session, 2008 – Forum sur la production et la consommation de thé en Chine
Sous-groupe sur les cuirs et les peaux
9 ^e Session, 2006 – Consultation sur la situation actuelle et les perspectives à moyen terme
GIG sur les fibres dures et sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées
Session conjointe, 2004 – Consultation sur les fibres naturelles
Session conjointe, 2009 – Consultation sur les difficultés que rencontrent les fibres, le jute et les autres fibres naturelles à l'échelle mondiale
67 ^e Session du CP, 2010 – Exposition sur les fibres naturelles et défilé de mode pour l'Année internationale des fibres naturelles 2009

Couverture des GIG

73. Pour mettre en place un GIG il est indispensable que le/les produit(s) couverts soient importants au niveau du commerce mondial ou particulièrement importants pour un groupe de pays. Tous les produits couverts par les GIG satisfont l'un ou l'autre de ces critères, la plupart d'entre eux les deux. Après le dernier examen à la fin des années 90, deux GIG ont été supprimés (les GIG sur le cacao et sur le vin et les produits de la vigne) tandis que le mécanisme des Groupes intergouvernementaux étaient étendu à deux autres groupes de produits (les fruits tropicaux et les produits laitiers).
74. La part du commerce agricole mondial, à l'exclusion de la sylviculture et de la pêche, couverts par les Groupes est restée stable depuis le milieu des années 80 à un peu plus de 50 pour cent. (Tableau 4) Sur la base de la valeur commerciale des produits agricoles, à l'exclusion de la sylviculture et de la pêche, des boissons alcoolisées, du tabac et des produits couverts par d'autres organisations internationales, la couverture est plus élevée et représente plus de 60 %.
75. De toute évidence, si les mandats des Groupes étaient étendus pour inclure les produits connexes, la couverture pourrait être plus large, mais pour cela il faudrait nécessairement des ressources supplémentaires, qui ne sont actuellement pas disponibles. Par exemple, le GIG sur les céréales n'a pas été en mesure d'étendre sa couverture aux légumes secs ainsi qu'aux racines et aux tubercules comme l'avait demandé le CP en raison de contraintes financières et de personnel, et le GIG ne traite de ces produits que dans la mesure nécessaire aux projets de travail du FCP.

Participation aux séances des GIG

76. La participation aux sessions des GIG fournit un indicateur clé des secteurs pour lesquels des efforts sont nécessaires pour améliorer la pertinence de chaque Groupe. Comme on peut le voir dans les tableaux 1 et 2, la participation des pays exportateurs est généralement très satisfaisante, dans la plupart des cas au-delà de 80 pour cent. La part des pays importateurs est plus faible, la participation dans la plupart des groupes s'établit entre 50 et 60 pour cent. Les plus hauts niveaux de participation parmi les pays importateurs, près de 90 pour cent, sont atteints dans le Groupe sur les graines oléagineuses et les matières grasses, suivi des GIG sur la viande et les produits laitiers et sur les fruits tropicaux, tous deux autour de 80 pour cent.
77. Au contraire, la représentation des pays importateurs de fibres est faible, à l'exception du sisal, et a chuté ces dernières décennies. Dans une certaine mesure, cela reflète la croissance des échanges avec de nombreux pays importateurs plus petits, l'accroissement du commerce des produits ayant une composante de fibres qui n'est pas identifiable dans les statistiques du commerce et l'arrêt des rapports sur le commerce de certains articles. Les résultats les plus décevants sont ceux du Sous-groupe sur les cuirs et les peaux, aussi bien concernant la participation des pays exportateurs que celle

des pays importateurs. Le délai important qui s'est écoulé entre les sessions du Sous-groupe pourrait avoir nui à la continuité de son programme de travail ainsi qu'à l'intérêt des pays membres.

Table 4 – Valeur des exportations des produits agricoles – en million de dollar EU						
	1986	1996	2006	2007	2008	2006-08 Moy
Céréales	23 725	41 798	41 380	65 557	88 587	65 175
Riz	3 297	7 681	10 533	13 727	19 955	14 738
Graines oléagineuses et matières grasses ¹	26 684	55 328	91 749	121 773	182 316	131 946
Viande	20 934	45 816	74 890	87 561	107 136	89 862
Produits laitiers ²	13 888	29 990	45 434	59 216	67 926	57 525
Agrumes ³	4 297	8 887	11 860	14 930	16 590	14 460
Banane	1 674	4 844	5 722	7 246	8 504	7 157
Fruits tropicaux ⁴	801	1 900	4 602	5 409	6 106	5 372
Thé	2 053	2 464	3 751	4 043	5 521	4 438
Fibres dures	228	400	531	505	437	491
Jute + Fibres libériennes	739	663	555	670	663	629
Cuir et peaux ⁵	20 796	46 575	64 580	66 563	70 687	67 277
VALEUR TOTALE des GIG	119 116	246 344	355 587	447 199	574 427	459 071
TOTAL Agriculture (Sauf pêche et sylviculture)	228 983	465 522	721 951	873 286	1 059 857	885 031
TOTAL Agriculture (Sauf pêche et sylviculture et tabac, boissons alcoolisées, sucre, café, cacao, coton, olives et huile d'olive, caoutchouc naturel, raisin, vin et produits de la vigne)	168 875	362 386	570 390	707 090	876 415	717 965

Valeur totale des GIG en % du Tot. Agric. Sauf pêche et sylviculture	52.0	52.9	49.3	51.2	54.2	51.6
Valeur totale des GIG en % du Tot. Agric. Sauf pêche et sylviculture et	70.5	68.0	62.3	63.2	65.5	63.7
¹ Y compris les farines de tourteaux et les huiles raffinées						
² Y compris les œufs						
³ Y compris les produits dérivés des agrumes						
⁴ Y compris les avocats, les mangues, les papayes et les ananas frais et transformés						
⁵ Y compris les chaussures						

78. Le nombre moyen de pays membres et de participants aux trois dernières sessions des GIG est indiqué dans le tableau 5. Ce tableau fournit également, pour les sessions organisées au Siège de la FAO, la proportion de participants en provenance des capitales, une indication de l'incidence sur les pays et du niveau d'expertise. En général moins de pays participent aux sessions organisées sur le terrain, mais le niveau d'engagement et l'expérience des participants spécifique aux produits ont tendance à être plus élevés. En outre, bien que la participation aux sessions sur le terrain soit numériquement moins importante, elle représente encore une part importante du commerce pour de nombreux GIG.

79. Il n'est pas surprenant que la participation des pays membres aux sessions des GIG tende à être plus élevée pour les réunions organisées au Siège, en raison de la présence des représentations des pays. Parmi les réunions individuelles des Groupes à Rome, la participation est numériquement plus grande pour les produits alimentaires de base, en particulier les céréales et le riz, la viande et les produits laitiers et les graines oléagineuses et les matières grasses. En effet, la plus forte participation a été enregistrée lors de la Réunion conjointe extraordinaire intersession des groupes intergouvernementaux sur les céréales et le riz en septembre 2010, en réponse à la flambée des prix mondiaux des céréales. En moyenne, environ 40 pour cent des participants viennent des capitales dans le cas des Groupes sur le riz et les céréales et sur les graines oléagineuses et les matières grasses. Dans le cas de la viande et des produits laitiers, la proportion grimpe à 60 %. Un peu plus de 20 pour cent des participants à la Réunion extraordinaire provenaient des capitales.

80. Il en va de même pour les GIG sur la banane et les fruits tropicaux et sur les agrumes, plus de pays participent aux sessions organisées au Siège. Toutefois, le nombre de participants est plus faible que lorsque les sessions ont lieu sur le terrain. Par ailleurs, le niveau d'expertise concernant les produits est inférieur lors des réunions au Siège,

comme l'indique la proportion de participants en provenance des capitales. Cependant, il est vrai que le nombre de participants en provenance du pays d'accueil est souvent assez élevé. Le GIG sur le thé a tenu ses dernières sessions exclusivement dans des pays producteurs d'Asie et d'Afrique. La participation des pays a été relativement stable, tout comme le nombre de participants. Le nombre moyen de participants figure parmi les plus élevés des différents groupes.

81. Les sessions conjointes des GIG sur les fibres dures et sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées sont celles où la participation des pays a été la plus faible. La dernière session conjointe, organisée sur le terrain, a connu une participation exceptionnellement faible, même en tenant compte du fait que les pays producteurs qui sont fortement concernés par ces fibres sont peu nombreux. Cependant, le niveau d'expertise spécifique des produits lors des sessions sur le terrain est resté proche de celles des réunions au Siège.

82. Le Sous-groupe sur les cuirs et les peaux représente une faible part de la valeur commerciale des produits concernés, comme en témoigne la faible présence des pays lors des sessions tant au Siège que sur le terrain. Bien que la représentation des pays ait diminué de moitié sur le terrain, la participation des délégués a été plus élevée en raison du plus grand nombre de participants en provenance du pays hôte et des pays voisins d'Afrique.

Tableau 5 - Participation aux GIG, trois dernières sessions

Groupe	Nombre de Sessions	Nombre moyen de pays	Nombre moyen de participants	Pourcentage en provenance des capitales	Nombre moyens d'observateurs	
					ONU/ Intergouv.	ONG
Banane et Fruits tropicaux	1 Siège 2009	35	79	34	2	2
	2 Terrain 2001 Terrain 2004	24	108	100	2	6
Agrumes	1 Siège 2007	25	69	33	1	4
	2 Terrain 1998 Terrain 2003	21	93	100	2	5
Thé	3 Terrain 2006 Terrain 2008 Terrain 2010	18	108	100	2	3
Jute et Fibres dures	2 Siège 2007 Siège 2004	17	35	66	3	1
	1 Terrain 2009	6	21	100	2	1

Cuirs et peaux	2	Siège	2001	22	36	58	4	3
		Siège	2003					
	1	Terrain	2006	11	88	100	3	4
Viande et Produits laitiers	1	Siège	2006	48	93	60	4	5
	2	Terrain	2004					
		Terrain	2009	23	38	100	2	2
Graines oléagineuses et matières grasses	2	Siège	2001 ¹	46	76	36	3	1
		Siège	1997					
	1	Terrain	2009 ²	13	24	100	4	-
Céréales et Riz	1	Siège	2004	61	114	40	2	2
	2	Terrain	2007					
		Terrain	2009 ³	19	36	100	3	-
Session extraordinaire	1	Siège	2010	77	158	22	6	3

1 Conjointement avec les GIG sur les céréales, le riz et la viande et les produits laitiers.

2 Conjointement avec les GIG sur les céréales et le riz.

3 Conjointement avec le GIG sur les graines oléagineuses et les matières grasses.

VI. Approches pour améliorer la pertinence des GIG

83. Les Groupes ont fait preuve de souplesse durant plus d'un demi-siècle et se sont adaptés aux changements de la situation économique et politique internationale. De manière générale, ils semblent répondre aux attentes des pays membre dans la plupart de leurs domaines de compétence concernant l'analyse de la transparence et des perspectives des marchés, et l'examen des politiques et des enjeux spécifiques à chaque produit. Malgré des ressources limitées, beaucoup de Groupes ont également accepté des responsabilités supplémentaires en rapport avec les activités du FCP, qui nécessitent du temps et des compétences particulières.

84. Les questions soulevées actuellement au sujet de la pertinence des groupes pourraient provenir de l'impression qu'ils sont devenus des organismes plus axés sur la diffusion d'études et d'analyses qu'orientés vers l'action. Il existe également des préoccupations au sujet de leur représentativité des acteurs des marchés des produits agricoles, y compris du secteur privé.

85. Dans la période la plus récente de leur histoire, les Groupes ont été soumis à des contraintes assez strictes en matière de temps et de ressources. Dans ces circonstances

et compte tenu de la faible probabilité d'une augmentation des ressources disponibles pour les activités des Groupes, il est urgent d'examiner la possibilité d'adopter de nouvelles approches afin d'améliorer leur contribution à la réalisation des attentes des pays membres. Certains groupes ont déjà adopté des approches novatrices pour leur travail, qui ont grandement amélioré leur efficacité, tandis que d'autres envisagent des modalités de travail pour renforcer la participation des pays membres.

86. Les sections suivantes fournissent quelques suggestions qui pourront être examinées par le OEWG-CCP. Contrairement à la séquence suivie dans le reste du document, l'organisation du travail sera abordée en premier, car il est possible que des changements opérés dans la façon dont les travaux sont menés puissent améliorer le rôle des GIG.

Organisation des travaux

87. Les GIG sont peut-être prêts pour entrer dans la quatrième phase de leur longue histoire, impliquant une relation plus étroite avec les gouvernements membres concernant l'élaboration et la mise en œuvre des programmes. Le Plan d'Action Immédiate (PAI) pour le renouveau de la FAO fournit le cadre général pour l'examen des changements possibles en matière d'organisation des travaux au sein des GIG. Le PAI met l'accent sur l'implication des pays membres dans la planification et la mise en œuvre des programmes. Par ailleurs, les comités techniques de la FAO, y compris le CP, l'organe de tutelle des GIG, devraient se réunir avec plus de souplesse pour ce qui est de la durée et de la fréquence, selon les besoins et pour traiter des questions émergentes prioritaires.
88. L'organisation actuelle des travaux des GIG, comme indiqué au paragraphe 70, semble, de manière générale, satisfaisante, notamment compte-tenu des ressources disponibles. Bien que selon une disposition les Groupes tiennent une session par exercice biennal, dans les faits, les sessions ont déjà lieu en « fonction des besoins ». Compte tenu de cette souplesse, tous les GIG devraient mettre en place des mécanismes de consultation avec le Bureau (ou avec les principaux pays membres dans le cas d'un laps de temps important entre les sessions) concernant la tenue des sessions, le moment le plus approprié et le lieu de la réunion.
89. En ce qui concerne le lieu des réunions, il faudrait envisager d'organiser des sessions dans les endroits les plus adaptés pour favoriser la participation du plus grand nombre de pays, en gardant à l'esprit la nécessité d'assurer des niveaux élevés d'expertise technique des produits et la participation des principaux pays membres producteurs et consommateurs. Il conviendrait également, lors de l'organisation des sessions, de tenir compte des besoins des pays en développement, afin d'offrir une exposition plus large à leurs produits, tout en veillant à assurer des niveaux de représentation adéquats.
90. Il est nécessaire d'accorder une attention particulière aux GIG ayant de faibles niveaux de représentation, en particulier le Sous-groupe sur les cuirs et les peaux. Malgré la très grande importance que revêt ce groupe de produits à l'échelle du commerce

international et sa grande incidence sur les revenus des pays en développement, les niveaux actuels de participation sont insuffisants pour que le Groupe s'acquitte pleinement de ses responsabilités. Par conséquent, lors de sa prochaine session, le Sous-groupe devrait examiner comment (et si) il devrait continuer à fonctionner en gardant à l'esprit la nécessité de renforcer la participation et d'offrir une perspective mondiale du marché des cuirs et peaux. À cet égard, l'ordre du jour provisoire de la prochaine session doit clairement indiquer les questions que les pays membres devront examiner et sur lesquelles ils devront prendre des décisions. Les résultats potentiels d'un engagement renouvelé par le Groupe devraient être évalués avant de décider de son avenir.

91. Afin de renforcer la participation et les relations avec les pays membres, les Secrétariats de tous les GIG devraient, dans la mesure du possible, se concerter avec le Bureau et les principaux pays membres concernant les principaux enjeux à prendre en considération, et devraient rappeler aux membres le fait qu'ils peuvent demander de faire figurer des points spécifiques à l'ordre du jour du Groupe. Lorsqu'ils élisent leurs Bureaux, les Groupes devraient prendre en considération les connaissances spécialisées sur les produits des candidats.
92. Tous les GIG devraient être invités à examiner des mécanismes pour établir des relations plus fortes entre les membres pour mettre en œuvre les activités prioritaires pour lesquelles ils possèdent une expertise particulière des produits. Le modèle des groupes de travail ad hoc mis en place par le GIG sur le thé est un exemple particulièrement rentable et dynamique de coopération entre pays producteurs et consommateurs, visant à développer des contributions spécialisées et faisant autorité, non seulement analytique mais également axé sur l'action, avec l'avantage supplémentaire de représenter les intérêts des pays membres.
93. Le secteur privé participe à la plupart des GIG, soit dans le cadre des délégations accréditées des pays (Thé, Jute, Fibres dures, Banane et fruits tropicaux) soit comme observateurs des associations commerciales bénéficiant d'un statut auprès de la FAO (Thé, Agrumes, Fibres dures, Banane et fruits tropicaux, Viande et produits laitiers, Cuirs et peaux). Dans certains groupes (Agrumes, Cuirs et peaux), le secteur privé est inclus dans les délégations des pays seulement quand les GIG se réunissent sur le terrain, en particulier dans le cas des pays en développement.
94. Les relations avec le secteur privé varient selon le Groupe, allant de la participation active aux Groupes de travail ad hoc (Thé) et de l'implication directe dans l'établissement des prix indicatifs (Jute et Fibres dures) à la fourniture de services consultatifs aux délégations nationales et au statut d'observateur au nom des membres des associations commerciales. Il y a très peu de participation officielle du secteur privé dans les GIG sur les céréales et le riz, situation qui s'explique par les forts intérêts du secteur public dans ces produits.
95. En plus des relations formelles lors des sessions des GIG, les contacts avec le secteur privé ont été élargis par l'organisation de manifestations parallèles aux sessions des Groupes (tableau 3). Celles-ci ont attiré une participation significative du secteur privé en raison de leur intérêt particulier dans les thèmes choisis. Il y a lieu de signaler le

Forum mondial de la banane auquel ont participé des représentants de tous les secteurs de l'industrie (notamment des producteurs, des ouvriers, des entreprises de commercialisation, des commerçants, etc.) et qui a stimulé la poursuite des activités par les partenaires au-delà de celles envisagées lors de l'événement lui-même ; le Symposium sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; et la Conférence sur les bourses de marchandises.

96. Une participation accrue du secteur privé n'est possible que progressivement, et dépendra de la mesure dans laquelle les activités futures des GIG susciteront de l'intérêt. Les différents Groupes devraient se pencher sur des approches pour encourager cette participation, notamment i) porter à l'attention des pays membres dans l'ordre du jour provisoire des sujets qui peuvent être d'un intérêt particulier ; II) organiser des présentations spéciales du secteur privé sur des questions d'actualité lors des sessions des GIG ; III) intensifier l'organisation de manifestations parallèles présentant un intérêt particulier pour le secteur privé. Les Groupes devraient être encouragés à continuer à organiser de tels événements parallèles, tout en veillant à conserver des ressources suffisantes pour mener leurs activités régulières de manière satisfaisante.
97. Pour ce qui est de l'organisation des sessions conjointes, l'expérience montre que la pratique actuelle, c'est-à-dire la tenue de sessions conjointes pour les produits apparentés, est utile pour parvenir à une compréhension plus complète des problèmes transversaux. Toutefois, bien que les réunions conjointes de deux GIG permettent un examen adéquat aussi bien des problèmes transversaux que des problèmes spécifiques à chaque produit, il est plus difficile d'atteindre un résultat satisfaisant dans les réunions impliquant un nombre plus important de GIG, à moins que celles-ci ne soient organisées pour aborder des questions très spécifiques concernant plusieurs produits. Dans le cas de la session conjointe réunissant 4 GIG (2001), l'expérience a été considérée négative par les pays membres car elle n'a pas permis d'examiner de manière suffisante même les questions transversales les plus spécifiques.
98. Bien que les réunions conjointes présentent de nombreux avantages, financiers et substantiels, il faudrait également tenir compte d'éventuelles exigences particulières à certains produits. Par exemple, il semble qu'un forum pour l'examen des questions qui touchent le marché du riz soit nécessaire. Par conséquent, la souplesse dans l'organisation des sessions devrait également s'étendre à la possibilité de tenir des sessions spéciales pour un produit concerné, ou alors des sessions consécutives des Groupes sur les céréales et le riz, offrant un peu de temps supplémentaire, par exemple trois jours au lieu de deux.
99. Les relations entre les GIG et le CP semblent devoir être renforcées du point de vue de l'organisation des travaux. En général, les GIG ont inclus dans leurs activités des éléments du programme de travail du CP. Cependant, tout en poursuivant les priorités concernant les produits, il peut être utile, au début de chaque session, que le président rappelle aux participants les principales orientations de leur organisme de tutelle, tâche facilitée par l'examen spécifique des priorités entrepris par le CP lors de sa 68^e Session.

100. Parallèlement, il convient de prévoir des dispositions pour que le CP agisse sur des questions spécifiques soulevées par ses GIG. En raison des modifications apportées à l'organisation des travaux du CP en 2005, les rapports des GIG sont mis à la disposition du CP à titre d'information bien que le Comité puisse les commenter s'il le souhaite. Ainsi, une importante déclaration politique préparée par le GIG sur la viande et les produits laitiers en 2009 sur la « Réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur de la production animale » n'a pas été examinée par le Comité, ni portée à l'attention des autres organismes compétents. Les Groupes devraient élaborer des procédures pour attirer l'attention du CP sur des questions spécifiques nécessitant une action ou un commentaire.

Approches pour renforcer le rôle fondamental des GIG

101. Outre l'intensification de la participation des pays membres, le Plan d'Action Immédiate se concentre sur certains domaines nécessaires pour renforcer le rôle fondamental des organes statutaires de la FAO, et cela entraîne des répercussions sur les GIG. Le CP est encouragé à renforcer les synergies avec la CNUCED, l'OMC et le FCP. En outre, le Cadre Stratégique 2010-2019 souligne les défis auxquels le commerce international fait continuellement face, comme par exemple les obstacles à l'accès aux marchés et les subventions nationales qui faussent les échanges, qui affectent les opportunités et les termes des échanges pour les pays développés comme pour les pays en développement. Le besoin de renforcer les capacités liées au commerce est mis en évidence, afin d'aider les pays à définir des stratégies et des politiques appropriées et à exploiter de nouveaux débouchés commerciaux potentiels.

102. Les changements concernant l'organisation des travaux des GIG, en particulier l'intensification des relations avec les pays membres dans la planification et la mise en œuvre des activités des Groupes, pourraient avoir un impact significatif sur les principaux domaines d'activités. Outre les priorités identifiées par les pays membres (et pour lesquelles leur engagement est nécessaire), deux fonctions axées sur l'action pourraient être assumées par les Groupes avec l'appui des pays membres et des ressources supplémentaires (aussi bien de la FAO que de l'extérieur de la FAO).

103. La première serait liée à l'intensification de l'utilisation de l'expertise reconnue des GIG afin d'établir des paramètres techniques pour renforcer les mesures prises dans d'autres instances internationales chargées d'élaborer des réglementations et de conduire des négociations. Ces activités contribueraient directement aux efforts déployés par le CP pour renforcer les synergies avec la CNUCED et en particulier avec l'OMC.

104. La seconde consisterait à renforcer les capacités en matière de commerce et de développement de produits spécifiques afin d'aider les pays en développement à définir des stratégies et des politiques appropriées et à exploiter de nouveaux débouchés commerciaux. Cette fonction pourrait aussi englober d'autres domaines prioritaires tels que la surveillance de la volatilité des prix et l'analyse des mécanismes de réponse appropriés. Contrairement au renforcement des capacités actuellement en place dans le domaine des politiques commerciales, principalement axé sur les

problèmes à régler, l'intervention proposée serait mise en œuvre sous les auspices des Groupes de manière à intégrer les connaissances et les préoccupations concernant les produits spécifiques dans les discussions politiques au niveau international.